

CONSEIL D'ADMINISTRATION TÉLÉPHONE

MARDI 30 OCTOBRE 2018 - 18H30/19H45

Membres présents	BIGOT Pierre, BUNIET Jean-Michel, BOURON Luc, CHABANNES Emmanuel, COURPRON Alain, EXBRAYAT Michel, FANJAUD Agnès, FRIZZA Dominique, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Catherine, LAPARADE Jacques, LENORMANT Anne Cécile, LESCURE Philippe, MANTELLI Thomas, MARET Bénédicte, MEYER Bertrand, MAZE Benjamin, MONSERAT Michelle, OREGGIA Gérard, PY Alexandre, SOIN Patrick, SIMON Hervé, SERRANO Didier, VIDIL Andrée.
Invités à titre consultatif	BRAHIM Narjess, FRITSCH Guillaume.
Absents/ excusés	BAUDRAND Jacky, BOISSIERE Daniel, DUPONT Anne-Charlotte, GROSSETETE Jean Marc, LEGRAND Christophe, PUCHE-DIZIER Séverine, SAEZ Eric, SAINT JEAN Bernard.

Conformément aux dispositions prévues par les statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

- 2.3.1.3.3. *Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- 2.3.1.3.4. *Le Conseil d'Administration délibère, sauf dispositions particulières, à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- 2.3.1.2.5. *Les fonctions des administrateurs prennent fin :*
(...)
 - *Par anticipation de manière individuelle :*
(...)
Lorsque l'intéressé ne remplit plus les conditions d'éligibilité applicables ;
Si l'intéressé a, sans excuse valable, manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI..
Dans ces conditions, et hors cas de décès mettant automatiquement fin au mandat, il est déchu de son mandat par constat du Conseil d'Administration.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. Il confie la parole à Pierre BIGOT, Secrétaire Général.

1. Conseillers Territoriaux	2
2. Point relations internationales / Club France / Paris 2024	2
3. Point réforme financière suite au séminaire des Présidents de Ligues	3
4. Informations diverses	6

1. Conseillers Territoriaux

Cédric GOSSE, Vice-président en charge de la relation avec les ligues régionales et les territoires, et Benjamin MAZE, Directeur Technique National, présentent le projet de nouveau dispositif "conseils territoriaux" :

- Les CTN interviennent sur le portage du projet fédéral au sein des territoires sur demande des ligues, mais plus particulièrement sur les champs suivants:
 - Professionnalisation,
 - Santé, Bien Être, Loisir,
 - Jeunes (appropriation de l'EFT),
 - Emploi - Formation,
 - Mixité/Citoyenneté,
 - IATE, Relève.
- Les CTN ont un rôle de conseil et d'accompagnement auprès des Ligues Régionales. Leurs contacts privilégiés sont les CTL.
- Un CTN est affecté par territoire pour assurer un suivi proximal de qualité.
- Quotité de travail pour chacun des CTN en faveur de 12 LR : environ 20 jours annualisés.
- Il reviendra à la LR et au CTN de définir la forme, la fréquence ainsi que le périmètre des interventions.
- Fonctionnement DOM TOM comme précédemment.

Le Président LESCURE précise que l'évolution proposée est conforme au projet fédéral et a pour objet d'apporter aux ligues qui le souhaitent, dans le domaine sur lequel un appui est demandé, une expertise technique.

2. Point relations internationales / Club France / Paris 2024

Dominique FRIZZA, Chargé de mission des Affaires Internationales, présente un point de situation sur les différents dossiers en cours :

Représentations internationales :

Le congrès ETU s'est tenu mi août à Glasgow (Ecosse). Les représentants fédéraux étaient Pierre BIGOT et Benard SAINT JEAN.

Le congrès ITU s'est tenu début septembre à Gold Coast (Australie). Le représentant fédéral était Bernard SAINT JEAN. La limite des mandats a été adoptée à ce congrès ITU pour une mise en place en 2018.

Le Club France :

Dominique FRIZZA rappelle que le Club France est un dispositif d'accompagnement des Groupes d'Âge sur les rendez vous internationaux ITU et ETU. Il est piloté par Mathias FRANTZ (éducateur sportif et triathlète) qui gère et administre le Club France. En fonction des effectifs, il est parfois accompagné et aidé de Karen Proseilo. Ces deux personnes sont aujourd'hui très appréciées des groupes d'âge.

En 2018, malgré la mise en place d'un calendrier de courses sélectives et un dispositif de qualification exceptionnelle, le record de participation a été battu. Sur les 5 championnats d'Europe et monde ETU/ITU :

- **253 athlètes : 64 femmes et 189 hommes,**
- **77 médailles : 26 or, 29 argent, 22 bronze.**

Les dispositifs de rencontre avec les Équipes de France ont été maintenus quand cela a été possible, ce qui a été également très apprécié, notamment à Glasgow.

La FRATRI (Association des Pays Francophones de Triathlon) :

Dominique FRIZZA revient sur les éléments importants de l'année 2018 :

- Le stage de Brive, piloté par Laurent MASSIAS du 18 au 25 juin 2018, à l'occasion du Triathlon de Brive également support du Championnat du Monde universitaire. Ce stage a été soutenu financièrement par l'ITU et par la Ville de Brive. 20 athlètes y ont participé, dont 7 féminines et 9 entraîneurs qui représentaient 10 fédérations.
- Laura FLESSEL, à l'époque Ministre des Sports, et Marisol CASADO ont également visité le camp à cette occasion.
- Le prochain congrès de la FRATRI se tiendra à Louxor (Egypte) courant novembre, en marge du congrès de l'ATU (African Triathlon Union).
- Enfin, et suite à une demande du CNOSF, la FRATRI a récemment adhéré à l'AFCNO (Association Francophone de Comités Nationaux Olympiques) en qualité de structure associée.

Paris 2024 :

L'échéance principale du comité d'organisation de PARIS 2024 est l'organisation interne et la constitution des équipes. Alexandra VIGOUREUX est, depuis peu, nommée en charge de la relation avec les fédérations nationales.

En ce qui concerne le recrutement des bénévoles : la priorité sera donnée aux licenciés pour être bénévole sur leur discipline. Le "plan bénévole", avec mise en place d'une plateforme, sera opérationnel après les JO de TOKYO.

Concernant les aspects techniques liés au triathlon en particulier, l'aire de transition devra être revue et les zones de tolérance corrigées.

Philippe LESCURE remercie Dominique FRIZZA pour ce point détaillé et pour la qualité de son travail.

3. Point réforme financière suite au séminaire des Présidents de Ligues

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente un point d'étape sur la réforme financière suite au dernier Conseil d'Administration et au séminaire des Présidents de ligues qui s'est tenu à Lyon.

Il rappelle que le CA s'était prononcé sur la continuité des travaux dans le cadre d'une réforme globale. Il présente donc la synthèse des travaux du séminaire avec un récapitulatif de la première partie concernant les affiliations et les licences et qui avait pour objectif :

- **de définir le prix moyen de la licence,**
- **de définir la représentation quantitative des affiliations et des licences,**
- **d'étudier la faisabilité d'une affiliation club unique autour de 50 euros,**
- **d'étudier la possibilité de création de club avec affiliation gratuite la première année,**
- **de pouvoir effectuer le paiement en ligne directement auprès de la F.F.TRI.,**
- **d'étudier une réforme particulière pour l'Outre Mer.**

Lors de ces travaux plusieurs points négatifs ont également été soulevés :

- **la perte de subvention éventuelle pour la ligue régionale,**
- **la perte éventuelle de licenciés plutôt qu'une progression.**

La seconde partie des travaux a porté sur l'organisation et l'arbitrage. Il en ressort que deux systèmes peuvent être étudiés :

- **la facturation en fonction du nombre de partants en faisant une distinction entre le triathlon et ses distances et les autres disciplines,**
- **établir un pourcentage du montant de l'inscription par le nombre d'inscrits.**

La dernière partie des travaux a porté sur l'accord cadre qui viserait à ce que les ligues ne perdent pas de ressource par rapport à aujourd'hui. Il s'agit là d'une sanctuarisation des ressources actuelles des ligues régionales.

Emmanuel CHABANNES précise qu'afin d'avancer sur ces points plusieurs indicateurs ont été définis : nombre de licenciés, de clubs, d'organiseurs... L'impact n'étant évidemment pas le même en cas de progression ou de récession. L'organisation à réfléchir serait la mise en place de conventions pluri annuelles avec les ligues régionales (sur 2 années pour accorder de la souplesse).

Des interrogations sont formulées sur le calendrier de cette réforme et l'importance de disposer de scénarios chiffrés et concrets. Une autre interrogation a été soulevée : Quels sont les sources de financements supplémentaires pour les ligues et les clubs ? Quel est l'impact financier sur le club de la réforme financière ? Emmanuel CHABANNES apporte des éléments de réponse :

Avantages pour le club :

- **une visibilité au niveau de la tarification qui serait unique et donc pas de différence d'un territoire à un autre,**
- **un engagement de baisse du prix des licences dans le temps.**

Avantage pour la ligue :

- **une sanctuarisation de ses recettes actuelles**

Un calendrier sera prochainement défini afin de présenter cette réforme. Une présentation complète sera faite à l'occasion du Conseil d'Administration ouvert aux Présidents de ligues de mars 2019. Des points d'étape seront fait en amont et des réunions de concertation programmées.

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, propose l'organisation de deux réunions du CA au cours du premier trimestre sur le sujet, en amont de l'AG du mois d'avril. Ceci afin de bien partager les tenants et les aboutissants de ce sujet important pour la fédération.

Philippe LESCURE ajoute que le séminaire des présidents de ligues de Lyon a été, d'un avis unanime, de grande qualité avec de l'échange, du dialogue, de la contradiction mais toujours dans le sens de construire une réforme financière qui soit la meilleure pour la fédération.

Jean Michel BUNIET souhaite émettre un avis. Il attire l'attention du CA sur le fait que, selon lui, les travaux sur ce dossier n'ont pas beaucoup avancé en une année. Il précise que ce sujet important mérite plus d'échanges et de concertation avant des prises de décisions. Il demande à ce que les documents de travail soient adressés bien en amont du CA du mois de mars.

Philippe LESCURE, Emmanuel CHABANNES et Cédric GOSSE confirment que des réunions de travail se tiendront en amont du CA de mars et qu'une concertation élargie (membres du CA et Présidents de ligues régionales) et approfondie sur des éléments factuels et concrets sera bien entendu, indispensable.

Agnès FANJAUD souhaite intervenir et demande la retranscription de ses propos : *"J'ai donc écouté attentivement et je reformulerai cela sous 3 points : trésor de guerre, compétences et aveuglement.*

Concernant le trésor de guerre, la Cour des comptes en matière d'association à but non lucratif considère que ces associations n'ont pas à s'asseoir sur des trésors de guerre, contraire à leur objet. Or que faisons nous depuis des mois, des semaines ? Nous faisons des chèques à des ligues qui s'assoient sur des trésors de guerre. C'est totalement contraire à ce que préconise la Cour des comptes. Ces ligues, nous les connaissons. En les suivant, on va dans le mur puisque contraire à la Cour des comptes.

Cela m'amène au deuxième point : compétences.

Nous sommes tous, dans le monde du bénévolat, à la FFTRI comme ailleurs, des bénévoles à compétences auto-déclarées qui, quand elles sont fondées permettent au collectif d'avancer, quand elles sont non fondées nous conduisent dans le mur, conduisent le collectif dans le mur.

Cela m'amène au troisième point : aveuglement.

Je suis la première à avoir été aveuglée sur les compétences de l'équipe en place à quelques exceptions près qui se reconnaîtront. Nous sommes ce soir à constater que la fédération n'a pas les moyens d'être ambitieuse, alors même que c'est ton mot privilégié Philippe. Elle n'a pas non

plus les moyens d'être audacieuse, en tout cas dans sa configuration actuelle, alors même que c'est ce à quoi nous a invité, au dernier CA, Jacques LAPARADE, notre président d'honneur.

Je terminerai avec cette question : après deux années de mandat avec des blocages successifs, Emmanuel les a confirmés, dus aux calculs électoraux de certains qui se reconnaîtront également, qu'allons nous faire des deux années qui nous séparent des échéances électorales : rester prisonniers de ces calculs, et continuer dans le mur ou rester dans l'impasse, ou nous en libérer et avancer ?"

Philippe LESCURE répond que la réponse sera collective et précise que cette réforme sera ce que les instances fédérales voudront bien qu'elle soit.

4. Informations diverses

Philippe LESCURE précise que le Tour de France des ligues régionales suit son cours avec des rencontres déjà établies dans certains territoires comme Nouvelle Calédonie, Corse et Pays de la Loire. Les prochaines rencontres sont prévues à La Réunion, Bretagne et Hauts de France.

Par ailleurs, la réunion annuelle des clubs de D1 et D2 de triathlon et de duathlon et des organisateurs des grands prix 2019 se tiendra le 1er décembre prochain et permettra de dresser le bilan de la saison 2018 et les perspectives 2019/2020.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général